

Lait's go

Numéro 29 - janvier 2019



La revue des Conseil Elevage de la FIDOCL

Tarir

Agir au cas par cas p. 2

Courants électriques

Pensez "prise de terre" p. 3

Pâturage

Voyez la vie en herbe p. 4 à 7

Changements climatiques

Soyons acteurs p. 8



ANTIBIOTIQUES AU TARISSEMENT

Oui, mais sous conditions !

Le traitement sélectif limite la consommation d'antibiotiques, l'antibio-résistance et les risques de résidus dans le lait.

Les traitements au tarissement ou en lactation représentent 70% des antibiotiques utilisés en élevage laitier. Le défi du plan Eco Antibio 2017 a été relevé haut la main, puisque la consommation d'antibiotiques en élevage a été réduite de 36% (objectif fixé à 30%) !

Traiter sélectivement, c'est s'adapter à la vache

Le traitement systématique a été longtemps considéré comme la seule solution efficace, mais on administre des antibiotiques dans de nombreuses mamelles saines, favorisant ainsi l'antibio-résistance. En effet, 97% des vaches en dessous de 100 000 cellules ne présentent

aucune bactérie dans la mamelle. En revanche, au-delà de 100 000 et jusqu'à 200 000 cellules, 18% seulement des mamelles sont saines. Le traitement sélectif permet de ne traiter que les vaches infectées avec un antibiotique ou autre, en prenant en compte les risques présents sur l'exploitation. Cette pratique permet de diminuer d'environ 50% l'usage d'antibiotiques au tarissement.

Tarissement sain + bâtiment sain = mamelle saine !

Outre les règles d'hygiène lors du tarissement : trayeur propre, mains propres et si possible désinfectées, environnement calme et propice à la concentration, trayons désinfectés individuellement ; les facteurs de risque "troupeau" doivent être évalués.

1. Mes taries sont-elles séparées des vaches en lactation ?

Le jour du tarissement, éloigner la vache du bruit de la machine à traire et du rythme de ses congénères favorisera l'arrêt de la lactation. La ration doit être adaptée aux vaches tarées pour éviter les œdèmes ou la cétose en début de lactation.

2. Le logement des tarées est-il adapté ?

La zone de couchage doit être propre et saine, aussi bien au pâturage qu'en bâtiment, la surface de couchage doit être suffisante : une logette par vache, réglée correctement, au moins 6m² par vache en aire paillée. L'entretien de la zone de couchage doit être quotidien (paillage, raclage), le bâtiment doit être correctement ventilé, les courants parasites éliminés...

3. Quelles sont les vaches à risque ?

Les facteurs de risques individuels à prendre en compte sont les caractéristiques physiques : plancher mamelle, lésions des trayons, perte de lait... ainsi que les évènements de la lactation, mammites et cellulés. Le tarissement est une phase à anticiper, en combinant les caractéristiques physiques de l'animal ainsi que les facteurs de risques environnementaux liés au bâtiment.

Déborah CADOT, Florine DAMIANS, ACSEL Conseil Elevage

1	2	3	4
Protocole de soins	Facteurs de risques "Troupeau"	Facteurs de risques "Vache"	Bilan
Vaches tarées séparées du troupeau jusqu'au vêlage ⓘ <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non + 3 pts			
Pâturage			
Zone de couchage saine ⓘ <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non + 1 pt			
Bâtiment des tarées			
Surface de couchage suffisante ⓘ <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non + 0 pt			
Paillage / raclage quotidien ⓘ <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non + 1 pt			
Ventilation correcte ⓘ <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non + 0 pt			
Aire d'exercice suffisante ⓘ <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non + 0 pt			
Lieu principal des tarissements : Bâtiment ▾			
Tarissements à venir dans les <input type="text" value="45"/> prochains jours			
Total facteurs de risques du troupeau si pâturage : 4 - Fort si bâtiment : 4 - Fort			
Mil'Klic connecté 2.2.4.2			
<i>L'outil « Traitement sélectif au tarissement » regroupe toutes les informations et permet de gagner du temps dans la réflexion et l'application.</i>			



GAEC de Denizet, Montpont-en-Bresse (71)

Peu d'antibiotiques, peu de mammites, peu de cellules et un tarissement réussi

95 vaches Montbéliardes à 8 600 kg/VL, 900 000 L de référence.

Moyenne au contrôle de performance en 2018 : 182 000 cellules. Nombre de mammites cliniques en 2018 : 10.

Pourquoi avoir choisi le traitement sélectif au tarissement (TST) ?

La réduction de l'usage des antibiotiques était dans l'air du temps. Et nous utilisons un produit de tarissement avec un long délai d'attente, l'appréhension de contaminer le tank était permanente ! L'appui de notre conseiller d'élevage et des vétérinaires nous a permis de sauter le pas.

Comment appliquer vous le TST ?

Nos pratiques le jour du tarissement sont rigoureuses : hygiène des trayons, vaches isolées du troupeau, surveillance de l'évolution des mamelles, enregistrement de la date de tarissement sur un carnet sanitaire qui

reste en salle de traite.

Nous utilisons le protocole de soins établi par nos vétérinaires suite à la formation commune d'ACSEL Conseil Elevage et du cabinet vétérinaire sur le TST. L'outil « traitement sélectif au tarissement » présent dans Mil'klic synthétise toutes les informations nécessaires sur les vaches : comptage cellulaire au cours de la lactation, mammites cliniques, état des trayons et de la mamelle ou encore tendance à perdre le lait. Après avoir rempli ces informations, l'outil nous indique si la vache à tarir a uniquement besoin d'un obturateur (comptage cellulaire des 3 derniers contrôles < 100 000) ou bien si elle a besoin d'antibiotique en plus de l'obturateur.

Quel bilan tirez-vous du tarissement sélectif ?

En 2017 le taux de guérison au tarissement était de 85.7% et le taux de nouvelles infections de 12.5%. En 2018, le taux de guérison n'a pratiquement pas évolué (83.3%), le taux de nouvelles infections a diminué de moitié pour arriver à 6.3% ! Nous sommes perturbés par la rupture de stock des obturateurs que nous connaissons en ce moment, pouvant conduire à un tarissement moins efficace, à des vaches plus exposées aux infections, ainsi qu'à la réutilisation d'antibiotiques.

Propos recueillis par Déborah CADOT, ACSEL Conseil Elevage

COURANTS ÉLECTRIQUES

Ne pas négliger les courants parasites et la sécurité électrique des bâtiments d'élevages

Les normes électriques visent à protéger l'humain mais pas les animaux qui sont 15 fois plus sensibles...

▶ Aujourd'hui dans les bâtiments d'élevage, on trouve de plus en plus de machines et d'appareillages électriques et électroniques (prise de courant, circuit lumière, raclers, repousse fourrage, détecteur de chaleur via réseau wifi, robots de traite, DAC, ...). Tout ceci doit être installé selon des normes spécifiques et par un professionnel.

Les symptômes sur les animaux, vous les avez sûrement déjà observés : des vaches qui bougent beaucoup pendant la traite, qui bousent ou qui se placent mal,

une traite incomplète et des débranchements intempestifs, une série de mammites ou une montée de cellules. Dans les cas plus graves, on peut voir apparaître des boiteries, des avortements ou de l'infécondité.

Un nouveau service : le diagnostic électrique du bâtiment

Notre intervention se décompose en trois phases : observation, mesures de protection et mesures de défauts.

Dans bon nombre d'élevages, on trouve souvent plusieurs tableaux électriques liés à l'évolution de l'exploitation. L'observation permet de cibler les défauts de conception de l'installation : dimensionnement des câbles en fonction de la longueur, protection par différentiels ou simples disjoncteurs...

Dans la phase « mesures de protection », on contrôle la tension des différentes phases, le fonctionnement des différentiels, l'équipotentialité, la résistance de la terre. Ces critères reflètent le bon fonctionnement de l'installation. Mais pour ceci, une bonne terre (résistance inférieure à 18 ohms) est primordiale car c'est elle qui va éliminer les courants en cas de défaut électrique. Et aujourd'hui ces mesures deviennent indispensables avec l'installation de plus en plus fréquente de photovoltaïque et d'éolien. Enfin, nous mesurons, à différents endroits, la présence de fuite de courant (valeur supérieure à 20mV) notamment sur les tubulures de la salle de traite en fonctionnement, les champs électriques et magnétiques au niveau de la pulsation et des éclairages. Enfin nous attachons une grande importance à la clôture électrique dans le bâtiment, son emplacement (le plus près des parcelles) et sa mise en œuvre (éviter les fils lisses pour véhiculer le courant clôture).

Un document complet est rendu à l'éleveur avec des conseils précis pour améliorer son installation électrique.



« Gaec de Berthouzis, Lapte (43)

Souvent passé sous silence, la qualité de l'installation électrique peut avoir des impacts importants sur la sécurité et le bien être des animaux.

Pourquoi avez-vous demandé ce diagnostic ?

Suite à la rénovation du bloc traite, une grosse partie de l'installation électrique a dû être modifiée. Ensuite, je trouvais les vaches un peu nerveuses, elles avaient tendance à bouser sur la fin de la traite et se précipiter à la sortie. Au cours du contrôle Certi'traite, mon conseiller traite de la Chambre d'agriculture m'a fait part de ce nouveau service et m'a convaincu de son intérêt par rapport à mes observations.

Quels problèmes ont été détectés ?

Une fuite de courant a été constatée sur la terre électrique du bâtiment due à une ancienne installation d'irrigation. Nous avons tout simplement supprimé cette installation. Les techniciens ont aussi constaté la présence d'un courant parasite important dû au poste de clôture électrique, la terre était très mal positionnée. Nous avons également constaté qu'en créant un défaut sur le fil de clôture il y avait un impact assez fort sur la salle de traite.

Quel bilan tirez-vous de ce diagnostic ?

Nous avons découvert pas mal de défaut sur notre installation électrique. Cette prestation nous a permis de mettre en lumière des problèmes invisibles à l'œil. Des conseils nous ont été apportés pour le positionnement de prise de terre de la clôture électrique et aussi les liaisons équipotentielle de plusieurs éléments métalliques des bâtiments et de la salle de traite.

Je pense que cette prestation peut-être bénéfique pour le bien-être des animaux mais aussi pour la sécurité des intervenants dans mon élevage.

Yannick CHASSEFEYRE, Chambre d'Agriculture, Laurent PONTVIANNE, Haute-Loire Conseil Elevage



Un matériel spécifique est nécessaire pour établir le diagnostic.

PATUR'RA

Gestion du pâturage

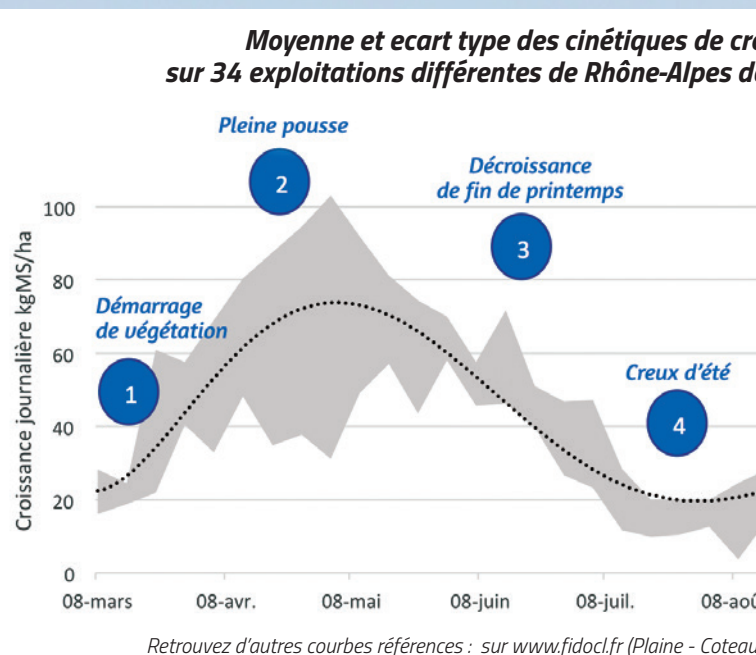
Connaitre la dynamique de pousse est fondamentale pour maîtriser le pâturage.

L'expérimentation appelée "Patur'RA" conduite dans le cadre du PEP et financée par la Région a permis d'établir des repères de croissance de l'herbe. Ce sont, pendant quatre années, 34 exploitations de Rhône-Alpes qui ont été suivies de mars à novembre. Le suivi est basé sur des mesures avec un herbomètre dans des

parcelles pâturées. La croissance est obtenue par différence de hauteur d'une semaine à l'autre sur une même parcelle.

Sur la saison de pousse de l'herbe (mars à novembre), la pousse est très variable. Elle peut aller de moins 10 kg de MS/ha/j à plus de 100 kg MS/ha/j. Avec une croissance journalière de 60 kg MS et un chargement de 25 ares par vache (soit 4 vaches par ha), on peut espérer faire consommer 15kg de MS pâture par jour et par vache. En revanche avec une croissance de 30 kg/j/ha l'ingestion potentielle ne sera plus que de 7.5kg de MS soit une demie ration. La connaissance du potentiel de croissance de nos prairies doit nous permettre d'anticiper les décisions et surtout de réaliser un prévisionnel de pâturage.

De ces quatre années, une courbe moyenne se dessine avec différentes phases (graphique ci-contre). L'objectif est d'adapter ses pratiques en fonction du potentiel de croissance de la période.



DÉMARRAGE DE VÉGÉTATION

Lâcher tôt et en douceur

Cette phase dure de 20 à 30 jours et débute avec l'augmentation des températures à partir 300°c de cumul au 01/02. Elle permet de réaliser une transition en douceur. A partir de ce cumul température, la mise à l'herbe peut intervenir dès que la portance est bonne. Sur la première semaine, il faut prévoir des temps limités de présence au pâturage. Une heure à la pâture permet aux animaux d'ingérer 2kg de MS. C'est aussi le moment de déprimer toutes les prairies accessibles au pâturage. Il faut ajuster le nombre de rations à l'auge en fonction du temps de pâturage. Un déprimage efficace permet d'obtenir une herbe de qualité sur une longue période et facilite la gestion des semaines à venir.

Un plan de pâturage prenant en compte les surfaces accessibles et le nombre de vaches pâturant doivent être mis en place. Il doit y être noté le nombre de parcelles, le temps de séjour par parcelle, le temps de repos. A minima on prévoira 7 parcelles de 3 jours, c'est le pâturage tournant. A l'optimum, ce seront 21 parcelles de 24h c'est le pâturage tournant dynamique.

La valorisation possible sur cette période est 5 kg de MS/j/VL x 30 jours.

PLEINE POUSSE

Profiter pleinement de la pousse de l'herbe

Avec un chargement de 4 vaches/ha, soit 25 ares par vache, on peut espérer 50/60 jours avec 100% pâture. 60 kg de pousse de MS journalière couvrent les besoins de 4 vaches sans fourrage à l'auge (15 kg MS/j x 4)

L'arrêt de la complémentation à l'auge doit se réaliser rapidement et permet l'économie de fourrages conservés qui seront les bienvenus en été. La mise en place du pâturage de nuit est la suite logique à cette stratégie de bien pâturer. Il est important de vérifier périodiquement les hauteurs d'entrée dans les parcelles : 12 cm herbomètre et vérifier hauteur de sortie dans les parcelles : 5 cm herbomètre. Un tour de parcellaire hebdomadaire est un moyen sûr de gestion du pâturage. Sur cette période, il faut avancer vite : 21 jours et laisser 18 jours de repos.

Il est possible de valoriser la pâture à hauteur de 20 kg de lait sans concentré.

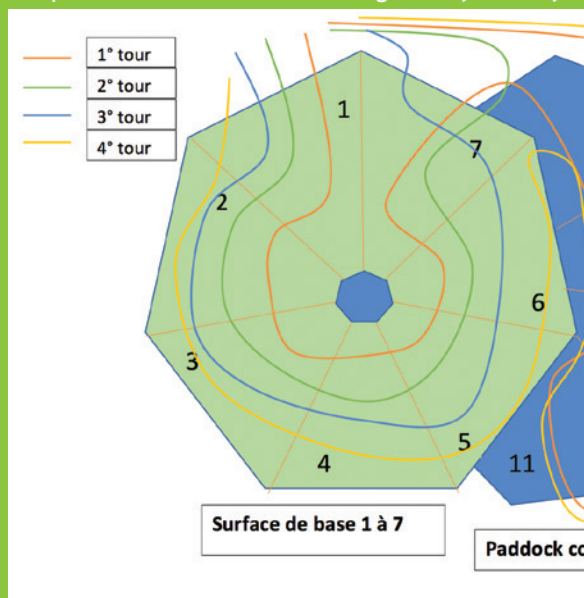
Si la surface accessible est supérieure à 25 ares par vache, il faudra débrayer des parcelles pour diminuer le chargement. Ces parcelles devront rapidement être récoltées pour pouvoir les réintégrer au tour suivant. Un lot de génisses peut aussi suivre les vaches pour consommer ce qui ne l'a

pas été et ainsi augmenter le potentiel de croissance.

A l'inverse, si la surface accessible VL, une complémentation ma conservée.

Bien pâturer, c'est aussi acc production journalière.

La valorisation possible du pât 10 à 15 kg de MS/j/VL x 60 jou



LA DÉCROISSANCE

Gérer la phase de décroissance en quantité et qualité

Elle s'étale suivant les secteurs et les années sur la fin du printemps et le début d'été. Elle est très dépendante de la pluviométrie et de l'ETP, et sera donc plus marquée sur les secteurs chauds et secs que sur les secteurs d'altitude.

Il existe un véritable enjeu à maîtriser cette phase de décroissance pour allonger la période de pâturage et maintenir un coût alimentaire bas. Elle reste malgré tout compliquée à anticiper notamment si la surface n'est pas extensible. Deux principes de pâturage permettent d'optimiser la croissance à cette époque de l'année :

1) L'allongement des temps de repos : avec une croissance plus réduite, il faut en effet plus de temps à la prairie pour atteindre le même volume d'herbe. On visera un temps de repos entre deux

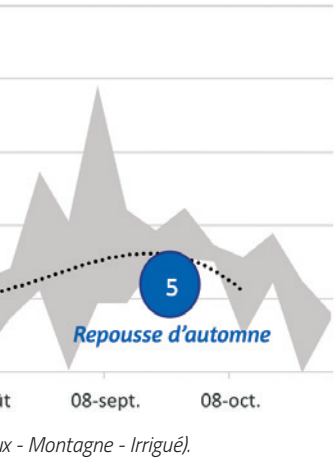
exploitations de l'ordre de 30j. La réintroduction des parcelles de fauche permet d'atteindre cet objectif. Suivant la météo, la surface disponible devra s'approcher des 30 à 40 ares/vl en ration 100% pâture.

2) Une sortie de parcelle légèrement plus élevée : 6-7 cm au lieu de 5-6 cm recommandé au printemps permet de favoriser une reprise de végétation plus rapide et puise moins sur les réserves des graminées.

L'irrigation peut pallier au manque de pluviométrie et ainsi limiter la baisse de croissance de cette période.

La valorisation possible est de 5 à 7 kg de MS/j/ VL x 30 jours.

Reousse d'automne 2015 à 2018



Montagne - Irrigué).

LE CREUX D'ÉTÉ

Anticiper le creux d'été

On est sur le plein été, la pousse moyenne est faible. Si la surface disponible n'est pas importante (60 à 100 ares par vache sur les secteurs séchant, 40 à 60 ares sur les secteurs les plus arrosés), la complémentation à l'auge sera indispensable.

Gérer cette période de soudure est primordiale. La

distribution à volonté des fourrages permettra de limiter le déficit énergétique des animaux. Il est important de laisser le temps aux animaux d'ingérer la ration et d'adapter le bâtiment aux fortes chaleurs.

Valorisation possible : 0 à 5kg de MS/j/VL x 60 jours.

REPOUSES D'AUTOMNE

Aller chercher les repousses d'automne

La reprise de croissance est variable d'une année à l'autre mais est toujours intéressante à aller chercher. Contrairement aux idées reçues, sa valeur alimentaire est bonne (proche de 0.95 UFL). La mise à disposition de toutes les parcelles pâturables accessibles est une bonne solution. A cette époque de l'année, la senescence est lente, le risque de se faire dépasser est faible, les temps

de repos peuvent être encore allongés. Le seul frein peut être la portance et l'arrivée de la neige en montagne. La valorisation des dérobées par le pâturage permet aussi d'augmenter l'autonomie fourragère tout en réduisant les coûts. La ration à l'auge sera adaptée à la stratégie choisie.

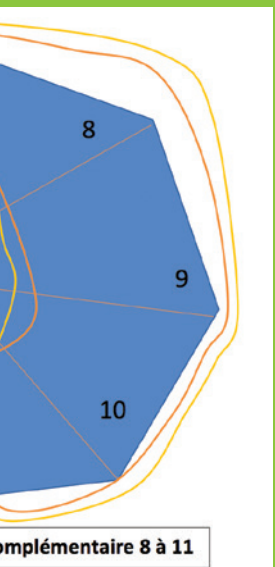
La valorisation possible est de 5 kg de MS x 60 jours.

chargement pour l'adapter au

est inférieure à 25 ares/ maîtrisée à l'auge devra être

cepter les fluctuations de

urage sur cette période est : rs.



complémentaire 8 à 11

Le pâturage : 13 500€ d'économie pour un troupeau de 50VL

		Mars	Avril/Mai	Juin	Juillet/Août	Sept./Oct.	Total 8 mois
Maxi pature	Zone favorable	5 kg/VL/j	15 kg/VL/j	7,5 kg/VL/j	5 kg/VL/j	7,5 kg/VL/j	2025 kg pature
	> à 40 ares par vache	2,5 €/VL/j	1,2 €/VL/j	2,1 €/VL/j	2,5 €/VL/j	2,1 €/VL/j	486 €/VL
Opti pature	Zone intermédiaire	5 kg/VL/j	10 kg/VL/j	5 kg/VL/j	0 kg/VL/j	5 kg/VL/j	1200 kg pature
	30 à 40 ares par vache	2,5 €/VL/j	1,8 €/VL/j	2,5 €/VL/j	3,1 €/VL/j	2,5 €/VL/j	594 €/VL
100% stock							749 €/VL

Avec une bonne gestion de la pâture, la valorisation annuelle peut facilement atteindre 1200 à 2025 kg de MS/VL selon la zone et la surface disponible. Les stocks sont limités sur la période de mars à octobre.

Les besoins annuels étant 5500 kg MS/VL, un pâturage bien calé peut à couvrir 37% des besoins en fourrages avec un coût réduit.

Mickaël COQUARD, Rhône Conseil Elevage



Gaec de Sully, Varacieux, Isère (38)

3 associés, 102 ha SAU, IGP Saint Marcellin, 70 vaches laitières Montbéliardes, 500 000 L lait/an, TB : 40-45 et TP : 33-34, 400 m d'altitude (classé en zone de montagne à cause des fortes pentes), Température : 10°C cumul journalier (01/02 au 31/05), Pluviométrie : 69 mm mensuel (01/06 au 31/08).

Autres activités : Noix de Grenoble (10 ha) et exploitation forestière (bois énergie et piquet).

Prairie : Mélange St Marcellin = 3 graminées + 2-3 légumineuses, Fertilisation : Compost : 10-15 tonnes /ha, Ammonitrate : 30 unités av la sortie, Urée : 30 unités fin juin, Hauteur moyenne d'entrée au printemps : 11 cm, Hauteur moyenne de sortie en été : 7 cm.

Mise à l'herbe à la mi-mars jusqu'à la mi-novembre, 18 parcelles utilisées pour la pâture (18 ha), 21 ares/VL printemps, 26 ares/VL été.

Le GAEC de SULLY produit du lait, des noix et du bois. La production laitière, outre la passion, est l'atelier principal. Les objectifs actuels des associés du GAEC sont de maintenir de bonnes conditions de travail, conforter la rentabilité et le fonctionnement actuel et enfin rembourser l'investissement bâtiment réalisé en 2013. Malgré la distance parfois importante que les vaches doivent parcourir pour l'accès aux parcelles, la pâture permet de valoriser des parcelles où les cultures ne seraient pas rentables ou des surfaces non mécanisables (10 à 15 ha). L'érosion des sols et les frais de mécanisation sont aussi réduits.

Faire pâturer les vaches le plus longtemps possible

Même si parfois l'herbe n'est pas forcément très présente (sortie hiver ou été) les vaches

sortent quand-même. La préoccupation du bien-être des animaux est importante pour les éleveurs. Ils essaient de proposer de l'herbe fraîche tous les jours. Sur quelques grandes parcelles les vaches restent trois jours au maximum pour éviter le surpâturage. Quand les conditions sont favorables et que l'herbe est abondante, les vaches sortent jour et nuit (1 mois et demi par exemple cette année).

Des prairies temporaires multi espèces de longue durée pour répondre à l'IGP

Le mélange est composé de Dactyle, fétuque souple, ray gras anglais, deux trèfles blanc dont un rampant et d'une autre graminée qu'ils testent régulièrement. Actuellement une luzerne de type méditerranéenne est expérimentée. Les différentes variétés sont



sélectionnées selon le sol de la parcelle. Le mélange est réalisé afin d'obtenir une pâture qui dure dans le temps et qui soit appétante. Ainsi les refus sont peu importants. 3 ha au printemps sont destinés à l'ensilage puis réintégrer dans le planning de pâturage dès le mois de juin.

Du compost pour améliorer la flore

Les surfaces disponibles étant limitées, les rotations sont réduites. Du compost est épandu tous les ans sur les pâtures. Le compost est un mélange de broyats verts issus de la déchèterie de la communauté de commune et de fumier des logettes paillées. 30 unités d'ammonitrate avant la sortie des vaches puis d'urée fin juin sont apportées pour booster la pousse ou les repousses. Les éleveurs font attention à ne pas épandre du compost là où restent tout le temps les vaches (à l'ombre, sur une butte, ...).



Christophe Jallabert, Saint Denis Sur Coise (42)

Economiquement on s'en sort aussi bien que l'hiver sans rechercher une production élevée par vache.

Le pâturage dynamique a été mis en place en 2015 sur l'exploitation de Christophe Jallabert. Au départ il y avait deux îlots autour du bâtiment, les vaches pâturaient sur la lon-

gueur de la parcelle, avec un fil avant. Elles repassaient sur ce qu'elles avaient pâturé, l'herbe au fond de la parcelle épiait et perdait beaucoup de valeur.

Du fil au tournant...

En 2015 l'éleveur a mis en place, avec l'aide du conseiller de Loire Conseil Elevage, des paddocks de trois jours de pâture, puis finalement l'aménagement a été réalisé pour un à deux jours maximum. L'objectif était d'obtenir une pâture toujours appétante et de bonne qualité. L'année suivante, l'éleveur a mis en place des points d'abreuvement pour un gain de temps de travail.

L'indispensable planning

Au printemps, en pleine pousse de l'herbe ce sont 12,8 ha qui sont consacrés exclusivement au pâturage, soit 36 ares/VL. Les mesures permettent de se rendre compte réellement de l'herbe disponible, certains paddocks sont écartés et fauchés en pleine croissance de l'herbe. Ces repères servent à déterminer l'utilisation des parcelles et à réajuster l'ordre de pâturage des parcelles en fonction de la pousse de l'herbe. Afin de favoriser une bonne repousse de l'herbe l'éleveur fauche les refus. Il ne passe plus le giro-broyeur, qui ralentissait la repousse et dégradait la prairie par endroit.

Fermeture du silo et arrêt du tourteau

Pour l'éleveur la bonne gestion du pâturage permet de produire du lait à faible coût et de conserver une marge alimentaire satisfaisante, malgré un prix du lait plus bas à ce moment de l'année. L'éleveur sent que les animaux ont envie d'aller au pâturage et le gain de production est systématique à la mise à l'herbe. La distribution de tourteau est arrêtée et le silo fermé pendant plusieurs semaines, les coûts de récolte sont également réduits. Malheureusement les années se suivent mais ne se ressemblent pas, les silos sont fermés plus ou moins longtemps en fonction de la pousse de l'herbe. Cette année 2018 a été complexe dans la gestion du pâturage, par le manque d'eau il y a eu une repousse de l'herbe plus difficile.

Les + du pâturage

- Arrêt du tourteau,
- Fermeture du silo,
- Qualité de l'herbe,
- Gain de temps,
- Lait économique,
- Réduction du coût de mécanisation.

Charlotte DUMAS, Loire Conseil Elevage



Des points d'abreuvement fixes simplifient le travail de l'éleveur et garantissent un accès optimal à l'eau pour les VL.



BULLETIN INFO PRAIRIE

un outil pour anticiper les décisions

Stéphane Violleau, conseiller fourrage à la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme, témoigne de dix années d'expérience de production du bulletin hebdomadaire.

C'est quoi le principe du BIP ?

On utilise les données de températures journalières issues des stations météo France pour faire le lien avec le stade de maturité des prairies. Cela indique aux agriculteurs les moments propices pour les différentes interventions. En effet, la Recherche a démontré la corrélation importante qui existe entre le stade des graminées (ex : démarrage, montaison, épiaison ou floraison...) et les sommes de température cumulées à partir du 1^{er} février de chaque année.

Pourquoi avoir développé cette méthode dans le 63 ?

La situation du département est très contrastée et l'utilisation des repères de températures s'est avérée judicieuse. En effet, les systèmes d'élevage du département sont très majoritairement herbagers. Les élevages sont situés à des altitudes allant de 300 à 1200 m. Parler de date d'exploitation était un exercice compliqué. Aujourd'hui, on conseille en «repère de somme de température» et on devient audible pour tous les éleveurs. De plus, les enregistrements météo de ces dernières années montrent que chaque année reste unique et qu'il faut s'adapter en permanence à la météo du moment.

Comment faites-vous pour donner des conseils susceptibles d'intéresser tous les éleveurs ?

Nous disposons des données météo de 15 stations réparties selon 4 classes d'altitude. Chaque semaine nous indiquons dans le bulletin d'information la somme de T°C acquise dans chacune des stations. L'agriculteur dispose ainsi des données de la station météo la plus proche de chez lui. Les conseils sont présentés par classe d'altitude.

Les bulletins info-prairies sont diffusés chaque semaine de fin février à juillet avec l'évolution des sommes de température. Ils reprennent à l'automne (de fin août à début novembre), à raison d'un bulletin tous les 15 jours. Il s'agit alors de conseils de saison en lien à l'exploitation des prairies et nous n'utilisons plus l'indicateur de somme de température. Les bulletins sont diffusés dans la presse agricole locale, sur le site internet de la Chambre d'agriculture, par envoi de mail aux agriculteurs et à de nombreux prescripteurs conseillers d'élevage.

Comment utiliser le bulletin ?

C'est un outil d'anticipation de prise de décision. Par exemple, l'éleveur qui repère que la somme de T°C sur sa station est à 600°C sait que dans les jours qui suivent, il est théoriquement possible de commencer les récoltes précoces si une fenêtre météo favorable se précise. L'idée est d'inviter les éleveurs à aller voir leurs parcelles par anticipation pour prendre les décisions en connaissance de cause. Le principe est le même pour la plupart des interventions sur les prairies (apport d'engrais, mise à l'herbe, fin du 1^{er} tour de pâture ou du déprimage...).

Propos recueillis par Jean ZAPATA, Puy-de-Dôme Conseil Elevage.



Aurélie, Olga et Yannick Ménadier, Gaec de La terrasse à Courpières (63)

450.000l de lait AB dont 60.000 l de lait transformés VD, système herbager, 1.1 UGB/ha, 185 ha SAU dont 60 ha PT, 90VL, 3 associés.

« Notre système est basé sur l'herbe. Nous la récoltons sous forme d'ensilage, de foin séché au sol, de foins ventilés et regains. A partir de la mi-mars, nos vaches pâturent essentiellement. Mais en été, on a recours au foin ou à l'affouragement en vert pour pallier aux épisodes de sécheresse et compléter le manque d'herbe pâturée. Les animaux sortent normalement 8 mois au pâturage (de mars à fin novembre). La qualité de l'herbe est pour nous un critère tout aussi important que la quantité. On utilise le bulletin infoprairie surtout au printemps. Comme on sort toujours dès que la portance le permet, ça ne nous sert pas forcément pour la mise à l'herbe. En revanche, on

l'utilise pour arrêter le déprimage de certaines parcelles avec le conseil de notre technicien, ou pour anticiper les dates de fauche. Ce qui est sûr, c'est que c'est différent d'une année à l'autre. Par exemple la mise à l'herbe a été décalée de 6 jours en 2018 par rapport à 2017 et surtout la date d'ensilage d'herbe 1^{ère} coupe a été retardée de 16 jours (le 7 mai en 2018 à 755°C).

Le « Bulletin info prairie », mais aussi les visites très régulières de notre conseiller nous aident à mieux exploiter les prairies. On regarde le bulletin régulièrement sur le site de la Chambre d'agriculture pour cibler le moment opportun pour aller voir les parcelles à faucher.

C'est un outil d'anticipation des prises de décision ! Les conseils associés au BIP indiquent l'évolution du cumul de températures. Entre les prairies permanentes, les temporaires, les luzernes et compte-tenu de la surface de l'exploitation et de la diversité des sites plus ou moins froids au printemps, l'utilisation du bulletin est une aide parmi d'autre.

En bio on regarde aussi la quantité de fourrage présente sur la parcelle et parfois comme l'année passée, nous sommes amenés à retarder la fauche car il y a trop peu de fourrage. »

Propos recueillis par Jean ZAPATA, Puy-de-Dôme Conseil Elevage.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Comprendre, anticiper et agir



Patrick RIBES,

Président Ardèche Conseil Elevage

S'il y a 10 ans certains pouvaient encore douter du changement climatique, si certains grands politiques et États refusent encore la réalité, il paraît maintenant certain que le réchauffement est réel, avec des phénomènes toujours plus importants et démesurés.

Plus localement 2018 a été l'année la plus chaude. Notre bon sens paysan a depuis longtemps pris la mesure de ces changements : moins de neige l'hiver, récolte d'herbe ou de maïs plus précoce, sources tariées, deuxième coupes de foin aléatoires et ravageurs nouveaux. Toutes les prévisions tendent vers un réchauffement accru lié à l'accroissement des gaz à effet de serre (GES). Ces dérèglements sont dus aux activités humaines et l'élevage ruminant a sa part de responsabilité (production de méthane) mais aussi des atouts à faire valoir (stockage du carbone). Ainsi, nous, éleveurs et techniciens de nos organismes de conseil en élevage, avons un rôle important à jouer.

Réagir face à l'urgence de la situation

La sécheresse de cet été et automne a contraint dès les mois de juillet-août à affourager les animaux au parc. Les regains sont inexistant. Le maïs a souffert et l'automne n'a pas permis de renflouer les stocks, au plus bas. En plus d'une production en baisse, cela implique des achats supplémentaires de sous-produits et de fourrages. Face à l'urgence il a fallu réagir au cas par cas : resemis, décapitalisation d'animaux, prévisionnel de trésorerie...

Accompagner le changement

Ces aléas nous obligent à modifier en profondeur pratiques et systèmes. Nos conseillers, à travers les diagnostics autonomie alimentaire ou cohérence système, peuvent nous proposer des pistes et en mesurer la pertinence : modification du chargement, implantation de couverts, pâturage plus précoce au printemps ou tardif à l'automne, délégation des cultures... La remise à plat du système fourrager et de la conduite du troupeau amène à revoir les volumes produits et la place du maïs fourrage. Dans nos territoires, nous sommes condamnés à privilégier la valeur ajoutée et gagner en efficacité.

**S'appuyer sur la recherche locale**

L'adaptation de nos systèmes ne peut se faire sans recherche et innovation. La FIDOCL est impliquée depuis plusieurs années à travers le dispositif PEP⁽¹⁾. En 2019 elle renforce ses moyens de recherche à travers des actions régionales menées dans le cadre du nouveau dispositif PEPIT⁽²⁾. Ces actions concernent aussi bien les bovins lait et viande que les caprins lait comme Pâtur'AURA, Méteil, Top ensilage herbe ou encore Maïs sec. Il s'agit de trouver des leviers d'actions pour l'ensemble des éleveurs autour de quatre ressources majeures : la récolte d'herbe, les dérobés, le pâturage et le maïs. Ces ressources doivent se combiner au mieux selon les élevages et leur territoire.

Sensibiliser et communiquer sur nos actions en faveur du climat

Nos ECEL régionaux participent depuis plusieurs années au programme life carbon dairy⁽³⁾ impulsé par le CNIEL et l'Institut de l'élevage, dont France Conseil Elevage est partenaire. Nous restons mobilisés sur cette thématique en développant les prestations CAP'2ER avec l'aide de la Région et de laiteries partenaires. CAP'2ER

permet de mesurer la production de GES des exploitations puis de déterminer les leviers d'action pour réduire leur impact carbone. Outre la sensibilisation des éleveurs et les plans d'actions mis en œuvre, nous avons une responsabilité que nous souhaitons assumer auprès des filières, des élus et du grand public.

Les éleveurs et ECEL de la région Auvergne Rhône-Alpes sont ainsi en première ligne face au changement climatique.

Propos recueillis par Jean-Philippe GORON, Ardèche-Drôme-Isère Conseil Elevage

⁽¹⁾ Pôle d'Expérimentation et de Progrès. ⁽²⁾ Dispositif d'appui régional aux expérimentations agricoles PEPIT'AURA (Pôles d'Expérimentations Partenariales Agricoles Pour l'Innovation et le Transfert). ⁽³⁾ programme européen de mesure des émissions de gaz à effet de serre en élevage bovins laits. ⁽⁴⁾ programme de filière bovin lait